

PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE VERNEUIL SUR VIENNE

à compter du jeudi 5 novembre 2020

Le présent protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé.

RÔLE ACTIF DES PARENTS DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-COV2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent le directeur.

LES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE

Dans les espaces clos, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique sera maintenue entre les élèves de niveaux différents.

L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima, à l'arrivée dans l'école, avant et après chaque repas, avant et après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les élèves dans les espaces clos et extérieurs. L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Il serait préférable que chaque élève ait deux petits sacs (type congélation) : l'un contenant le masque de l'après-midi, l'autre pour ranger éventuellement celui du matin (si masque en tissu). Le changement de masque s'opère après le déjeuner (avant de quitter la cantine).

L'aération des locaux est la plus fréquente possible (au minimum toutes les 2h) et dure 15 minutes à chaque fois.

LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ÉLÈVES

La limitation du brassage s'appliquera par niveaux. La collectivité territoriale et l'école ont décidé de constituer 5 groupes (un groupe par niveau de classe ; groupe des CP, groupe des CE1...) qui ne se croiseront pas sur les temps scolaire et périscolaire.

ACCUEIL DES ÉLÈVES

La configuration des locaux nous permet de favoriser un accès direct en classe. L'entrée et la sortie des élèves se feront par les 5 points d'accès précisés ci-dessous. Les familles n'entreront pas dans l'enceinte de l'école.

- classes de Mme Lajoumard, M. Dumasdelage/Mme Delmas : accès cour principale par le portillon côté grand parking
- classes de Mme Guinguet, Mme Taubregeas : accès cour principale par le portillon sous le porche
- classes de Mme Guilhot, Mme Robert : sortie cour principale grand portail (entrée porche)
- classes de Mme Harté, Mme Casimir, Mme Reppert : accès grand portail cantine
- classes de Mme Rebeyrat, Mme Sellas, Mme De Marcos, M. Casimir : accès petit portail côté arrière de la cantine (entrée par route du stade)

Cette répartition des zones d'accès à l'école ne nécessite donc pas l'échelonnement des arrivées. L'accueil se poursuit entre 8h50 et 9h directement dans les classes.

PRÉCISIONS POUR QUELQUES ACTIVITÉS

Les activités sportives au gymnase et au dojo, la fréquentation de la BCD sont suspendues.

RÉCRÉATIONS

Nous poursuivons les 2 temps de récréation du matin avec cette nouvelle organisation délimitant des espaces pour chaque groupe.

Espaces	1ère récréation du matin 10h20-10h40	2ème récréation du matin 10h45-11h	récréation de l'après-midi 14h30-14h45
Cour côté garderie	CPa CPb CPc	CE2-CM1 CM1	CPa CPb CPc
Cour principale	CE1a CE1b CE1c		CE1a CE1b CE1c
Cour principale côté parking		CE2a CE2b	
Cour principale Espaces foot, basket + Préau		CM1-CM2 CM2a CM2b	

Les enfants pourront apporter leurs jeux personnels pour jouer sur ce temps-là.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

Les locaux seront nettoyés et désinfectés une fois par jour, conformément au protocole sanitaire.

La désinfection des locaux ainsi que celle des surfaces se fera en conformité avec les préconisations du protocole sanitaire et les désinfectants virucides conformes à la norme EN 14476.

Une attention particulière sera portée sur les surfaces et objets fréquemment touchés tels que les poignées de porte et les interrupteurs.

Du gel hydroalcoolique est également disponible dans toutes les salles de classe et de restauration scolaire ainsi que dans tous les espaces périscolaires.

Les sanitaires de l'école seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour.

Du savon liquide sera en permanence disponible pour le lavage des mains et des essuies mains papier seront mis en place en remplacement des sèche-mains.

GESTION DE LA RESTAURATION

Le self de l'école élémentaire fonctionnera comme habituellement. Toutes les mesures sanitaires et de désinfection seront respectées pendant ce temps de repas et entre les services.

Le non brassage des groupes par niveau défini sur les temps périscolaires sera respecté. Un espace d'un mètre sera respecté entre chaque groupe.

Un sens de circulation sera instauré afin que l'entrée et la sortie des enfants se fassent par des accès différents. L'ensemble du personnel sera équipé de gants, de masques et de blouses de protection.

GESTION DES TEMPS DE GARDERIE

La garderie de l'école élémentaire sera organisée au gymnase les matins et les soirs. Les horaires restent les mêmes qu'habituellement avec une ouverture à 7h30 le matin et une fermeture à 18h30 le soir.

Chaque famille devra laisser son enfant devant les issues (portes de côté) donnant accès au parking situé près du cimetière. L'accès au bâtiment est interdit aux familles.

Seuls des jeux individuels pourront être proposés aux enfants. Les jeux collectifs, de ballons et de contact seront limités à l'extérieur.

Les animateurs veilleront au respect des mesures barrière et de distanciation sociale par les enfants. Les enfants seront répartis par niveaux (CP-CE1-CE2-CM1-CM2).

Conformément au protocole sanitaire en vigueur, les espaces de garderie seront désinfectés une fois par jour.

Les parents ne pourront pas récupérer les enfants pendant leur déplacement vers le gymnase entre 15h45 et 16h.

CAS SUSPECT OU AVÉRÉ

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Le directeur informe les services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.

- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.